

Pour l'Avenir

FONDATION POUR LA JUSTICE  
SOCIALE DANS L'ÉDUCATION

1920-2010  
90<sup>e</sup>

**R A P P O R T  
D'ACTIVITÉ**

2009

Cette fondation a pour but de venir en aide aux jeunes suisses et étrangers, intégrés à la communauté genevoise, dont la situation matérielle est précaire. Elle leur apporte un appui financier pour les aider à poursuivre leurs études et à achever leur préparation professionnelle.

## CONSEIL DE LA FONDATION

Décembre 2009

Délégués par le Conseil d'Etat:	Mme Marie-France Anex M. Fredy Constantin M. François Hernot	Mme Dolorès Meyer Mme Monique Gerdil Mme Monique Perrin
Association des communes Genevoises:	Mme Claude Howald Mme Gabrielle Falquet	
Association des Professeurs de l'Université de Genève (APUG):	M. Monfred Gilli	
Association Genevoise des Enseignants des Ecoles Professionnelles (AGEEP):	M. Didier Bays	
Union du Corps Enseignant Secondaire Genevois (UCESG):	M. Daniel Grossen	
Fédération des Associations des Maîtres du Cycle d'Orientation (FAMCO):	M. Philippe Chervet	
Société Pédagogique Genevoise (SPG):	M. Olivier Baud M. Gilles Milliquet	
Communauté Genevoise d'Action Syndicale (CGAS):	Mme Nicole Bourquin Mme Miriam Trifoglio M. Claude Reymond	
Membres nommés par cooptation:	M. Louis Berlie M. Antoine Bouvier Mme Madeleine Duparc M. Laurent Extermann Mme Claire-Lise Husler M. Denis Kaufmann	Mme Janine Martignier M. Jacques Prod'hom Mme Françoise Roussy M. Alain Schorer M. Guy Zwahlen

## COMITÉ DE LA FONDATION

Décembre 2009

M. Louis Berlie, président - Route de la Repentance 21, 1222 Vésenaz.  
M. Laurent Extermann - Rue Lamartine 1, 1203 Genève.  
Mme Claire-Lise Husler Crettenand - Rue Veyrassat 6, 1202 Genève.  
Mme Janine Martignier - Chemin Paul-Rose 16, 1213 Onex.  
Mme Françoise Roussy, secrétaire - Rue du Puy 8, 74160 Saint-Julien, France.  
M. Alain Schorer, trésorier - Chemin des Sellières 53, 1219 Aïre.

## SIÈGE DE LA FONDATION

COLLÈGE CALVIN, RUE THÉODORE-DE-BÈZE 2-4, 1204 GENÈVE, CCP N° 12-2170-2  
Les demandes de bourse et le courrier doivent être adressés directement à M. Louis Berlie.

# **RAPPORT DU PRÉSIDENT**

## **90<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**

1920-2010... notre Fondation a 90 ans.

En 1920 il n'existait pas de bourses étatiques, c'est pour cela que trois enseignants et grands pédagogues décidèrent de créer la fondation POUR L'AVENIR. Ce n'est qu'en 1949 que le Grand Conseil de Genève a créé un fonds de bourses pour les études secondaires. En 1966, André Chavanne, Président du DIP, a présenté une loi sur la démocratisation des études qui instaurait l'allocation de bourses pour toute la scolarité. Le peuple a accepté cette loi.

Malgré cela, les conditions d'obtention des bourses étatiques étant très strictes, de nombreux jeunes issus de familles matériellement peu à l'aise mais pas dans la précarité, ne peuvent poursuivre leurs études. La Fondation pour l'Avenir a donc toujours un sens, même à 90 ans, et ces dix dernières années 90 (nombre de circonstance!) boursiers ont reçu une aide.

Le Conseil de la Fondation a décidé, lors de sa séance du 14 avril 2010, d'organiser une fête pour célébrer cet anniversaire. Un gala de commémoration aura lieu le 11 novembre à la salle du Faubourg. Des informations seront publiées dans le courant cet automne.

## **CONSEIL ET COMITÉ**

Le Conseil de la Fondation s'est réuni le 14 avril 2010 au CEC Nicolas Bouvier. Il a approuvé le procès verbal de l'Assemblée Générale du 11 mars 2009 et donné décharge au comité pour sa gestion de l'exercice 2009.

Le comité a appris avec tristesse le décès de Monsieur Jean-Pierre Blum, membre du comité de la Fondation durant 29 ans, et Président de celle-ci de 1976 à 2000. Il nous laisse le souvenir d'un homme dévoué, sensible aux difficultés sociales.

Il annonce la démission de Madame Janine Martignier, membre du comité depuis 17 ans et secrétaire de la Fondation pendant de nombreuses années. Monsieur Berlie la remercie très vivement pour son travail et sa grande disponibilité.

Le comité présente à l'assemblée Mme Clara Varga qui est élue par cooptation en remplacement de Mme Martignier.

Le comité a le plaisir d'accueillir de nouvelles personnes qui font leur entrée dans le Conseil de notre Fondation. Il s'agit de Mme Chantal Viollaz (UCESG) en

remplacement de M. Daniel Grossen, de Mme Mireille Senn (CGAS) et de M. Christophe Guillaume (CGAS) qui remplacent Mmes Nicole Bourquin et Miriam Trifoglio, ainsi que de M. Denis Carbonne (AGEEP) qui remplace M. Didier Bays.

Le comité est heureux de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de notre conseil et se réjouit de pouvoir compter sur leur collaboration.

## **MOUVEMENT DES BOURSIERS**

Huit boursiers ont terminé leurs études dans les écoles suivantes:

Université	Lettres et Sciences de l'éducation
HETS	Assistante sociale
HEG	Economie d'entreprise (2)
EIL-HES	Architecture du paysage
CES	Diplôme de commerce
Ecole de Commerce	Apprentissage de commerce

Huit boursiers poursuivent leurs études.

Trois bourses n'ont pas été renouvelées.

Huit nouvelles bourses ont été attribuées:

Ecole de Commerce	Maturité professionnelle
CFC	Commerce
HETS	Travail social
HES	Soins infirmiers
HEG	Economie d'entreprise
EPFL	Informatique et Communication

## **REMERCIEMENTS**

Il ya 90 ans comme aujourd'hui, la Fondation n'aurait pas pu remplir sa mission sans tous les généreux donateurs publics et privés qui, année après année, ont été sensibles à la tâche qu'elle poursuit. Nous les remercions très sincèrement au nom de nos boursiers.

## ÉTAT DES FINANCES À FIN 2009

Débit	Mouvement du compte banque ordinaire		Crédit
Solde à nouveau	Fr. 63'519.55	Achats titres	Fr. 82'433.00
Intérêts nets	Fr. 5'890.80	Frais bancaires	Fr. 852.80
Dons	Fr. 7'645.00	Frais divers	Fr. 664.25
Intérêts compte boursier	Fr. 4.65	Bourses payées	Fr. 52'500.00
Subventions	Fr. 19'200.00	Solde pour balance	Fr. 39'809.95
Encaissement titres échus	Fr. 80'000.00		
	<u>Fr. 176'260.00</u>		<u>Fr. 176'260.00</u>

Dépenses		Compte de pertes et profits 2009		Recettes	
	2008	2009		2008	2009
Bourses versées	Fr. 49'500.00	45'000.00	Subventions	Fr. 21'150.00	22'600.00
Frais bancaires	Fr. 765.30	848.30	Subventions Ville GE	Fr. 10'000.00	10'000.00
Frais administratifs	Fr. 1'779.60	1'172.50	Dons	Fr. 13'875.00	7'735.00
Ajustement réserve	Fr. 3'000.00	1'500.00	Revenus bruts	Fr. 9'536.70	8'639.45
Evaluation titres	Fr. —	2'433.00	Résultat net 09	Fr. 483.20	1'979.35
	<u>Fr. 55'044.90</u>	<u>50'953.80</u>		<u>Fr. 55'044.90</u>	<u>50'953.80</u>

Actif		Bilan au 31.12.2009		Passif	
	2008	2009		2008	2009
Poste	Fr. 30'175.55	16'300.35	Charges à payer	Fr. 7'500.00	—
Banque ordinaire	Fr. 63'519.55	39'809.95	Produits reçus d'av.	Fr. 300.00	300.00
Banque boursiers	Fr. 4.65	—	Fonds aliénables	Fr. 129'609.20	127'629.85
Impôt anticipé	Fr. 3'003.75	2'673.85	Fonds inaliénables:		
Produits à recevoir	Fr. 3'780.00	3'720.00	– Ordinaire	Fr. 119'900.00	119'900.00
Titres	Fr. 307'500.00	337'500.00	– Chabot	Fr. 106'174.30	106'174.30
			– Bonna	Fr. 5'000.00	5'000.00
			– Neumann	Fr. 5'000.00	5'000.00
			– Ehrat	Fr. 5'000.00	5'000.00
			– Bron-Stalet	Fr. 10'000.00	10'000.00
			Réserve bourses	Fr. 19'500.00	21'000.00
	<u>Fr. 407'983.50</u>	<u>400'004.15</u>		<u>Fr. 407'983.50</u>	<u>400'004.15</u>

## FONDS ALIÉNABLES

Fonds aliénables au 31 décembre 2008	Fr. 129'609.20
Résultat 2009	Fr. - 1'979.35
Fonds aliénables au 31 décembre 2009	<u>Fr. 127'629.85</u>

## SUBVENTIONS 2009

Etat de Genève .....	Fr. 12'000.00
Ville de Genève.....	10'000.00
Commune de Bellevue .....	1'000.00
Commune de Carouge .....	1'000.00
Commune de Chêne-Bourg .....	500.00
Commune de Choulex .....	100.00
Commune de Collex-Bossy .....	100.00
Commune de Cologny .....	1'000.00
Commune de Jussy .....	200.00
Commune de Meinier .....	200.00
Commune d'Onex .....	200.00
Commune de Plan-les-Ouates .....	3'500.00
Commune de Satigny .....	1'000.00
Commune de Vandoeuvres .....	300.00
Commune de Veyrier .....	1'500.00
	<u>32'600.00</u>

## DONS INDIVIDUELS 2009

Cette année, 59 personnes ont soutenu la Fondation ce qui représente des dons pour un montant total de Fr. 7'735.-.

Année après année, la fidélité et la générosité de tous nos donateurs nous sont précieuses. La Fondation leur exprime sa vive reconnaissance. Elle les informe que leurs dons peuvent être déduits sur leur déclaration fiscale. Ils peuvent recevoir une attestation sur simple demande auprès du trésorier (Tél. + Fax: 022 733 11 39, E-mail: aschorer@vtxmail.ch).



BUREAU FIDUCIAIRE H. HESS  
COMPTABLE CONTRÔLEUR DE GESTION DIPLOMÉ

 Membre de la Chambre fiduciaire  
Membre A.S.C.G.O.

TVA N° 288 580

11, RUE D'ITALIE - 1204 GENÈVE - TÉLÉPHONE 022 311 40 33 - FAX 022 781 03 85  
CASE POSTALE 3253 - 1211 GENÈVE 3 - fid-hess@prolink.ch

## FONDATION « POUR L'AVENIR »

### GENÈVE

---

### RAPPORT

de l'Organe de Révision, à l'attention du Conseil de Fondation sur les comptes  
de l'exercice 2009

---

En notre qualité d'Organe de Révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits et annexe), de votre Fondation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme Suisse, relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la Fondation contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément, nous permettant de conclure que les comptes annuels, ne sont pas conformes à la loi et le règlement de la Fondation.

Genève, le 18 mars 2010

BUREAU FIDUCIAIRE H. HESS

H. HESS   
Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Bilan au 31 décembre 2009
- Compte de pertes et profits de l'exercice 2009
- Annexe aux comptes de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2009

## LISTE DES MEMBRES DONATEURS 2009

Aldenhoven Claire  
Béchet Charles  
Benzonelli Danielle  
Bisenz Pierre  
Blum Jean-Pierre  
Bouvier Antoine  
Bouvier Georges  
Bouvier Michelle et Bertrand  
Bouvier Vallotton Fabienne  
Bruckner-Bouvier Aline  
Caviezel Alessandro  
CGAS  
Christinger Lucie  
Desbaillet André  
Doessegger Gérard  
Ducimetiere Pascal  
Dumoulin Marc  
Duncan-Kotynska Lucja  
Duperrex Jean-Claude  
Eberlin Christiane  
Favez-Petrignet L.  
Forestier Reymond  
Frauchiger Robert  
Garetto Denise  
Gentile Roger  
Germanier Raymond  
Gillieron Claire  
Grossen Daniel  
Gruet Mario  
Gruet Ruggero  
Guibert Yvette  
Hoveyda Amir  
Huguenin René  
Lazouni Abdelkrim  
Lesemann Martine-Antoinette  
Lingani-Jousson Maminata  
Mazzola Danièle  
Mihoub-Popoff Laure  
Milliquet Gilles  
Monnier Paule  
Montandon Florence  
Nydegger Jacqueline  
Palandella Lilianne  
Pradervand Michel  
Prod'Hom Jacques  
Ribaux Paul-André  
Sabin Marcel  
Schmid Christian  
Schorer Alain  
Séchaud Janine  
Société Pédagogique Genevoise  
Steinmann Giovanna  
Tournier Monique  
Vodoz Alfred  
Weber-Berclaz Sonia  
Wernicke Mahalia  
Yersin Elisabeth  
Zahler Janine  
Zosso Céline